

écoles lausannoises des classes supplémentaires et un nouvel élan énergétique

La Ville de Lausanne est confrontée de longue date à des besoins importants en matière d'entretien et d'assainissement de ses bâtiments scolaires. Parallèlement, elle doit faire face à des besoins accrus en classes découlant de sa croissance démographique. Pour y répondre, la Municipalité soumet au Conseil communal un préavis prévoyant des travaux pour 8 millions de francs. Les projets permettent en particulier de créer une quinzaine de classes dans les bâtiments existants.

La Municipalité demande, par voie de préavis, un crédit-cadre de 8 millions de francs destinés à financer des travaux d'assainissement et de création de classes dans des bâtiments scolaires et sites existants. L'assainissement des bâtiments scolaires est un besoin mis en évidence de longue date. A cet effet, la Municipalité a constitué une provision d'un montant de 8 millions de francs en 2013, qui sera engagée pour des réalisations urgentes. Parallèlement, il s'agit de répondre aux besoins supplémentaires découlant de la croissance démographique de Lausanne. En effet, l'accroissement de la population constaté depuis une quinzaine d'années a pour conséquence une augmentation plus que proportionnelle des enfants en âge scolaire. Le préavis présenté est l'occasion d'apporter une première réponse aux besoins qui iront croissant au cours des prochaines années.

Il s'agit en premier lieu d'assurer l'assainissement énergétique de certains bâtiments. Dans l'immédiat, les interventions se concentreront sur trois sites : Montchoisi, Grand-Vennes et Entre-Bois. Par ailleurs, l'introduction de la réforme HARMOS a pour conséquence de réduire les besoins en salles spéciales pour le niveau primaire et permet d'en profiter pour créer des salles de classes supplémentaires. Ce sera le cas à la Madeleine, la Barre-Borde, aux Bergières, à Bellevaux, Coteau-Fleuri, Prélaz et Chailly. Entre-Bois connaîtra aussi un agrandissement permettant de faire face à l'évolution démographique du quartier. Enfin, les collèges de Grand-Vennes et Montoie doivent connaître des travaux d'assainissement techniques.

Au total, le préavis propose la création de 15 classes, pour un coût de 3.94 millions de francs, des assainissements énergétiques pour 1.84 million, des travaux techniques pour 550'000 francs et l'achat de mobilier pour 885'000 francs. Les réalisations prévues s'étendront sur les trois prochaines années, les premiers travaux devant débuter dès le 2^e semestre 2015.

Ces opérations visent à répondre aux besoins urgents avec des travaux optimisés, tant sur le plan technique que financier. Ils seront ensuite complétés dans le cadre d'une planification globale en cours d'élaboration, afin de garantir les meilleures conditions d'accueil aux écoliers lausannois.

Pour informations complémentaires :

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**
- **Philippe Martinet, chef du service des écoles primaires et secondaires, 021 315 64 10**

Le préavis n° 2015/45 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 18 août 2015